

NETTOYANT JANTES SOFT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation NETTOYANT JANTES SOFT

Nom chimique

Type de produit Mélange

Code produit AS01

UFI : JWJ5-U0SJ-A00J-DXCU

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Nettoyants pour chromes, jantes et autres métaux - tous types de véhicules
- Détergent
- Utilisations par des consommateurs

Usages déconseillés

- Ne pas utiliser pour des utilisations autres que celles préconisées.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SHINE GROUP

348 rue François Durafour

Les Murons

42160 Andrézieux Bouthéon France

Téléphone : 0428040056

Site web www.shine-group.fr

Contact Sécurité Magali GIORDANO : 0428040053 magali.g@shine-group.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

- French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network.

Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 53035 NANCY Cedex France Tel : + 33 3 83 85 21 92 Mail : [bnpcc\(at\)chru-nancy.fr](mailto:bnpcc(at)chru-nancy.fr) (France) France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Corr. 1	Corrosion cutanée, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : hydroxyde de potassium, potasse caustique | éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium | Isotridecanol, ethoxylated

Mention d'avertissement : Danger

NETTOYANT JANTES SOFT

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
------	---

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation internationale/locale/nationale/régionale.

Phrases EUH : Aucun

* Fermetures à l'épreuve des enfants (EN/862/ISO 8317).

* Avertissement tactile (EN/ISO 11683).

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Ingrédients (selon Règlement 648/2004/CE) :

- moins de 5% : agents de surface amphotères, agents de surface non ioniques, EDTA et sels, NTA (acide nitritolriacétique) et sels

2.3 - Autres dangers

<u>Substance PBT.</u>	- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.
<u>matière vPvB.</u>	- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

NETTOYANT JANTES SOFT

3.2 - Mélanges

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
hydroxyde de potassium, potasse caustique INCI : POTASSIUM HYDROXIDE	n°CAS : 1310-58-3 Numéro d'identification UE : 019-002-00-8 N°CE : 215-181-3	2 - 7	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314	Skin Corr. 1A - H314 : 5<=%<=100 Skin Corr. 1B - H314 : 2<=%<5 Skin Irrit. 2 - H315 : 0,5<=%<2 Eye Irrit. 2 - H319 : 0,5<=%<2
éthylenediaminetétracetate-d e-tétrasodium INCI : TETRASODIUM EDTA	n°CAS : 64-02-8 Numéro d'identification UE : 607-428-00-2 N°CE : 200-573-9 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486762-27-XXXX	1 - 3	Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373	Non applicable
2-butoxyéthanol, ether monobutylique d'éthylène-glycol, butylglycol INCI : BUTOXYETHANOL	n°CAS : 111-76-2 Numéro d'identification UE : 603-014-00-0 N°CE : 203-905-0 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475108-36-XXXX	1 - 5	Acute Tox. 3 Inhalation - H331 Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	ETA oral 1200 ATE Inhalation Vapeur 3
Sodium (xylenes and 4-ethylbenzene)sulfonates	n°CAS : Numéro d'identification UE : N°CE : 701-037-1 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119513350-56-XXXX	1 - 3	Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable
Isotridecanol, ethoxylated INCI : TRIDECETH-4	n°CAS : 69011-36-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 500-241-6	1 - 3	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318	Non applicable
nitrilotriacétate de trisodium	n°CAS : 5064-31-3 Numéro d'identification UE : 607-620-00-6 N°CE : 225-768-6	< 0,5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Carc. 2 - H351 Eye Irrit. 2 - H319	Carc. 2 - H351 : 5<=%<=100

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

- En cas d'inhalation - Veiller à un apport d'air frais.
- Après contact avec la peau - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.
- en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux - En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologue.
- En cas d'ingestion - Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.
- NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Provoque une irritation cutanée.

NETTOYANT JANTES SOFT

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-sauveteurs - Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les sauveteurs - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

NETTOYANT JANTES SOFT

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.
- Conserver à l'écart de la chaleur.
- Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
- Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Température de stockage recommandée : 5°C - 30°C

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Voir la section 1.2 de la FDS.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

2-butoxyéthanol, ether monobutylique d'éthylène-glycol, butylglycol (111-76-2)

VME ppm (FR)	10 ppm
VME mg/m³ (FR)	49 mg/m³
VLE ppm (FR)	50 ppm
VLE mg/m³ (FR)	246 mg/m³

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.
- Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés
- Vêtement de protection



NETTOYANT JANTES SOFT

- Porter les gants de protection homologués



- EN ISO 374

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide visqueux
<u>Couleur</u>	Incolore à jaune clair	<u>Odeur</u>	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		13	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		> 60 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative	1,03 < V < 1,09		
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)	100 % Soluble dans: Eau		
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièvement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

NETTOYANT JANTES SOFT

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.
- Évitez les températures élevées ou la lumière directe du soleil.
- Gel

10.5 - Matières incompatibles

- Acide fort
- Agent oxydant
- base forte

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

NETTOYANT JANTES SOFT

Toxicité : Substances

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrrasodium (64-02-8)	
DL50 Orale (rat)	> 2000 mg/kg
2-butoxyéthanol, ether monobutylique d'éthylène-glycol, butylglycol (111-76-2)	
DL50 Orale (rat)	2000 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	435 mg/kg < V < 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Corrosion cutanée, Catégorie 1 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

- Corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Lésions oculaires graves - Catégorie 1

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancérogénicité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

NETTOYANT JANTES SOFT

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Toxicité : Substances

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrrasodium (64-02-8)	
CE50 48h crustacés	> 100 mg/l
CL50 96h poissons	> 100 mg/l
CEr50 algues	> 100 mg/l
2-butoxyéthanol, ether monobutylique d'éthylène-glycol, butylglycol (111-76-2)	
CE50 48h crustacés	1,55 mg/l < V < 1,8 mg/l
CL50 96h poissons	1474 mg/l

12.2 - Persistance et dégradabilité

Mélange

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

Substances

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrrasodium (64-02-8)	
% de biodégradation en 28 jours	Difficilement biodégradable.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

NETTOYANT JANTES SOFT

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux : - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre :
- Les déchets à éliminer doivent faire l'objet d'une classification et d'un étiquetage.
- Ne pas mélanger à d'autres déchets.
- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale : - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Numéro ONU (ADR) : UN1814

Numéro ONU (IMDG) : UN1814

Numéro ONU (IATA) : UN1814

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION (hydroxyde de potassium, potasse caustique)

Nom d'expédition des Nations unies (IMDG) : HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION (hydroxyde de potassium, potasse caustique)

Nom d'expédition des Nations unies (IATA) : HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION (hydroxyde de potassium, potasse caustique)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 8

ADR Code de classification: : C5

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8

NETTOYANT JANTES SOFT

Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II
Groupe d'emballage (IMDG) : II
Groupe d'emballage (IATA) : II

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR

<u>ADR Code de classification:</u>	: C5
<u>ADR Dispositions particulières</u>	:
<u>ADR Quantité limitée (LQ)</u>	: 1L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	: E2
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	: P001 IBC02
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	: MP15
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	: T7
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	: TP2
<u>Code-citerne ADR</u>	: L4BN
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	: TU42
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	: AT
<u>ADR catégorie de transport</u>	: 2
<u>ADR code de restriction en tunnel</u>	: E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:
<u>ADR Danger n° (code Kemler)</u>	: 80

NETTOYANT JANTES SOFT

IMDG

<u>Dispositions particulières</u>	:	
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	1 L
<u>Quantités exceptées</u>	:	E2
<u>Instructions d'emballage</u>	:	P001
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	IBC02
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T7
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP2
<u>Codes EmS</u>	:	F-A, S-B
<u>Arrimage et manutention</u>	:	Catégorie A
<u>Séparation</u>	:	SGG18 SG35
<u>Propriétés et observations</u>	:	

IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:	E2
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:	Y840
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	0.5L
<u>PCA - Instructions d'emballage</u>	:	851
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	1L
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:	855
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	30L
<u>Dispositions particulières</u>	:	A3 A803
<u>Code ERG</u>	:	8L

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	Aucune donnée disponible
<u>RG - Maladies professionnelles</u>	RG 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Ingrédients (selon Règlement 648/2004/CE) :

- moins de 5% : agents de surface amphotères, agents de surface non ioniques, EDTA et sels, NTA (acide nitrilotriacétique) et sels

Site web www.shine-group.fr

NETTOYANT JANTES SOFT

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique - Aucune information disponible.
effectuée pour le produit

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
3	15/05/2025		Mise à jour des rubriques : 1.1 (UFI) / 1.3 / 2.2 / 7 / 8.2 / 9.1 / 10.4 / 10.5 / 12.5 / 12.6
2,2	09/01/2025		

Abréviations et acronymes

- ADR : L'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- IATA : Association du transport aérien international.
- IMDG : Marchandises dangereuses maritimes internationales.
- PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.
- ATE : Estimation de la toxicité aiguë.
- CL50 : Concentration létale à 50 % d'un animal testé.
- DL50 : Dose mortelle à 50 % d'un animal testé.
- EC50 : Concentration efficace de la substance provoquant des effets néfastes chez 50 % des animaux testés.
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- Facteur de bioconcentration (FBC)
- N° CE : Numéro de la Communauté Européenne
- NOEC : Concentration sans effet observé.
- NOEL : Aucun niveau d'effet observable.

Sources de données:

Fournisseur
<http://echa.europa.eu/>

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 3 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Carc. 2	Cancérogénicité - Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

NETTOYANT JANTES SOFT

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer .
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
Met. Corr. 1	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1
Skin Corr. 1	Corrosion cutanée, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée - Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 2

Conforme règlement (CE) n° 2020/878

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*** *** ***